

**CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE
YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL**

**DIRECTION GENERALE
SERVICE DES MARCHES**

Maître d’Ouvrage : Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/DC/CHUY/DG/SM/CIPM/2025 DU 05 DECEMBRE
2025**

**POUR LA PRESTATION DES SERVICES D'ENTRETIEN
ET AUTRES SERVICES SPECIFIQUES AU CENTRE
HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE**

Financement : Budget CHUY 2025

Imputation: 2025-02-200000-619400

Montant prévisionnel : Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA

Délais d'exécution : Douze (12) mois

Autorité contractante : Directeur Général du Centre Hospitalier de Yaoundé

**PIECE N° I : AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE
DE COTATION**

AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/CHUY/DG/SM/CIPM/2025 DU 05 DECEMBRE 2025

Pour la prestation des services d'entretien et autres services spécifiques au CHUY

1. Objet de la Demande de Cotation

Le Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, lance un avis de consultation pour une demande de cotation relative à la prestation des services d'entretien et autres services spécifiques au CHUY.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment du nettoyage intérieur et extérieur des services y compris les salles d'aisance ; de la désinfection générale des magasins, des bureaux, des sanitaires, des espaces verts, du bloc sanitaire, des containers et de la cour ; du nettoyage et désherbage de l'enceinte du CHUY ; de la veille informationnelle ; de l'accueil et orientation initiale et de l'assistance au brancardage.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais œuvrant dans le domaine de l'entretien et autres services hospitaliers.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par investissement de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 2026-02-200000-619400

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est hors ligne.

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

La demande de cotation peut être consultée au Service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé dès publication du présent avis, aux Jours ouvrables de 7h 30 à 15h30.

7. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des marchés du CHUY, téléphone 677 54 09 13/699 30 20 11, sur présentation d'une quittance au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

8. Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **45 000 000 (quarante-cinq millions) FCFA**

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 10 du DDC dont le montant s'élève à (neuf cent mille) 900 000 FCFA ; Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la Lettre commande et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La

caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Remise des Cotations

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées sous pli fermé **au Service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire (CHUY)**, au plus tard le 07 janvier 2026 à **12 heures** et devront porter la mention suivante :

CONSULTATION N°001/DC/CHUY/DG/SM/CIPM/2025 DU 05 DECEMBRE 2025
Pour la prestation des services d'entretien et autres services spécifiques au CHUY
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 07 janvier 2026 à préciser à **13 heures** par la Commission de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage dans la salle de Conférences sise au Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

12. Recevabilité des Cotations

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- **Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;**
- **Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;**
- **Les plis non-conformes au mode de soumission.**
- **les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;**
- **Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;**

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Critères d'évaluations

13.1-Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures expressément accordé par la CIPM ;
- fausse déclaration ou production d'une pièce falsifiée ;
- absence de la caution de soumission accompagnée du récépissé de la Caisse des Dépôts et de Consignations du Cameroun timbrée signée datée;

- non-respect de 4/6 des critères essentiels (voir grille d'évaluation) ;
- non-respect de 1/2 autres critères liés aux spécifications techniques ;
- absence de la charte d'intégrité dûment rempli et signé;
- absence de la Déclaration d'engagement social et environnemental dûment rempli et signé;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.

13.2-Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations ou livrer les fournitures, objet de l'Appel d'Offres. Il s'agit de :

- présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions, respect de l'ordre des pièces, intercalaires en couleur y compris dans les copies, reliure en spirale, lisibilité et clarté des documents, notamment les documents justificatifs...);
- acceptation des conditions du marché (CCAP, CCTP ou DF) paraphés à toutes les pages, datés et signés à la dernière page avec la « mention lu et approuvé » ;
- Références du soumissionnaire dans la fourniture des prestations similaires (au moins un marché avec première et dernière page du marché, PV de réception sans réserve) ;
- Planning et délai de livraison cohérents dans l'intervalle de quatre-vingt-dix (90) jours ;
- Attestation de capacité de financement d'un montant d'un million (1 000 000) de FCFA ;
- Période de garantie 12 mois.

14. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de 12 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification administratif, technique et financier requis et dont l'offre financière est évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Cotations pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Cotations.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, téléphone : 677 54 09 13/699 78 22 86, dès publication du présent avis.

18. Dénonciation

Tout acte de fraude et de corruption peut être signalé à la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) répondant aux numéros 658 26 26 82 et 651 64 91 94 et le numéro vert 1517 ou au MINMAP aux numéros 673 205 721/299 370 748.

Yaoundé, le
LE DIRECTEUR GENERAL

- Copies:*
- MINMAP (pour information)
 - ARMP (pour information)
 - PCIPM CHU Y
 - Affichage
 - Contracts service (for archiving)





CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL

DIRECTION GENERALE SERVICE DES MARCHES

NOTICE OF CONSULTATION FOR A QUOTATION REQUEST

Subject: Consultation No 001/QR/CHUY/DG/PS/ITB/2025 of 05 DECEMBER 2025
For cleaning and other specific services at the YUTH

INTERNAL PROCUREMENT COMMITTEE

1. Purpose of the Request for Quotation

The General Manager Yaounde University Teaching Hospital hereby issues a consultation notice for a Request for Quotation concerning the provision of cleaning and other specific services at YUTH..

2. Consistency benefits

The services notably include: Interior and exterior cleaning of departments, including restrooms; General disinfection of stores, offices, sanitary facilities, green spaces, sanitary blocks, containers, and the courtyard; Cleaning and weeding of the hospital premises; Information monitoring; Reception and initial orientation; Assistance with patient transport (stretcher services).

3. Participation and origin

Participation in this consultation is open to service providers based in Cameroon which have experience in the domain.

4. Financing

The Services subject of this Request for Quotation shall be financed by budget ; the Financial year, Budget Head No. 2025-02-200000-619400

5. Submission Method

The submission method retained for this Request for Quotation is offline.

6. Consultation of the Request for Quotation File

The Request for Quotation file may be consulted at the Procurement Service of the Yaoundé University Teaching Hospital as soon as this notice is published, on working days from 7:30 a.m. to 3:30 p.m.

7. Acquisition of the Request for Quotation File

The consultation file may be collected from the Procurement Service of YUTH, Tel. 677 54 09 13 / 699 30 20 11, upon presentation of a payment receipt to CAS ARMP Account No. 335988 opened at BICEC agencies, for a non-refundable amount of Twenty-five thousand (25,000) CFA francs. A copy of the receipt of this payment shall be attached to the consultation file.

8. Estimated Cost

The estimated amount is Forty-five million (45,000,000) CFA francs.

9. Bid Bond

Each bidder must attach to their administrative documents a bid bond, duly signed, issued by an organization or financial institution approved by the Minister of Finance to issue guarantees in the field of public procurement. The list of such institutions is provided in Document 10 of the RFQ. The amount of the bid bond is Nine hundred thousand (900,000) CFA francs, representing at most 2% of the estimated cost

including all taxes (TTC) of the Purchase Order, and valid until thirty (30) days beyond the initial validity date of the bids.

Failure to provide a bid bond issued by a first-class bank or a first-category financial institution authorized by the Ministry of Finance to issue guarantees in public procurement will result in the outright rejection of the bid. A bid bond submitted but unrelated to the consultation concerned shall be considered absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

10. Submission of Quotations

Offers drafted in French or English, in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must be submitted in a sealed envelope to the Procurement Service of the Yaoundé University Teaching Hospital (YUTH), no later than 07 January 2025 at 12:00 noon, and must bear the following statement:

Consultation No 001/QR/CHUY/DG/PS/ITC/2025 of 05 DECEMBER 2025
For cleaning and other specific services at the YUTH
Yaounde University Teaching Hospital
“To be opened only during the bid-opening session”

11. Opening of bids

The bids shall be opened on the same day at **1:00 pm** local time in the meeting room Hospital and university center. Only bidders may attend or be duly represented at this opening of bids by a person of their choice.

12. Admissibility of Quotations

The administrative documents, the technical quotation, and the financial quotation must be placed in separate envelopes and submitted in sealed form. The following will be declared inadmissible by the Contracting Authority:

- Envelopes bearing indications of the bidder's identity
- Envelopes received after the deadline date and time for submission
- Envelopes not conforming to the submission method
- Envelopes without indication of the identity of the Invitation to Tender
- Failure to comply with the number of copies specified in the RFQ or submission only in copies

Any offer that is incomplete in accordance with the prescriptions of the RFQ shall be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister of Finance to issue guarantees in the field of public procurement, or failure to comply with the prescribed formats of the RFQ documents, shall result in the outright rejection of the quotation without any possibility of appeal. A bid bond submitted but unrelated to the consultation concerned shall be considered absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

13. Evaluation criteria

13.1. Elimination Criteria

- Absence of the duly filled and signed Integrity Charter;
- Absence of duly filled and signed social and environmental commitment statement;
- Absence of prospectus and manufacturer technical sheets;
- Non-compliance of supplies with major technical specifications (that refers to functioning or device system);
- Validation of 5/7 of others essential criteria;
- Non-compliance of 1/2 criteria of the technical specifications criteria
- Absence of the attestation for not having abandoned contracts during the last three years.

13.2. Essential criteria

- Presentation of the offer (Compliance of the composition of the offer with the requirements of the DAO, parts in order and dividers in color equally in copies, spirals etc.);
- Acceptance of market conditions;
- Availability of the tenderer's references in similar services;

- Schedule and maximum delivery time of ninety (90) days;
- After-sales service (availability of medical consumable, spare parts and technical staff);
- Certificate of availability of financing, one million (1 000 000) CFAF.
- Warranty period.

14. Estimated Execution Period

The maximum period set by the Contracting Authority or the Delegated Contracting Authority for the execution of the services under this Request for Quotation is one 12 month year. This period begins from the date of notification of the service order to commence the services.

15. Award of Contract

The Contracting Authority shall award the purchase order to the bidder who meets the required administrative, technical, and financial qualification criteria and whose financial offer is evaluated as the lowest.

16. Validity Period of Quotations

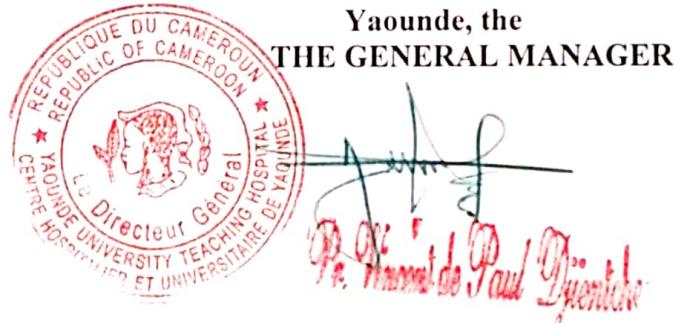
Bidders remain bound by their quotations for ninety (90) days from the deadline set for submission of quotations.

17. Additional Information

Additional information may be obtained during working hours from the Procurement Service of the Yaoundé University Teaching Hospital, Tel. 677 54 09 13 / 699 78 22 86, as soon as this notice is published.

19. Denunciation

Any act of fraud and corruption can be reported to the National Anti-Corruption Commission (CONAC) answering the numbers 658 26 26 82 and 651 64 91 94 and the toll-free number 1517, or to the Ministry of Public Market at 673 205 721/299 370 748.



Copies:

- MINMAP (for information)
- ARMP (for publication and archiving)
- Chairperson of TB (for information)
- Notice boards (for wide dissemination)
- Contracts service (for archiving)